

Image not found or type unknown



Stages en entreprise

Actualité législative publié le **19/07/2011**, vu **1842 fois**, Auteur : [SOCIALEA - Gestion de paie](#)

La piqure de rappel de l'URSSAF en matière de stages

L'URSSAF publie une note relative aux stages en entreprise. Elle rappelle que ces stages s'inscrivent dans un cadre réglementé distinct de celui du contrat de travail et n'entrant pas dans le cadre de la formation professionnelle continue. Qu'ils soient obligatoires ou non, ils doivent faire l'objet d'une convention conclue entre le stagiaire, l'entreprise d'accueil et l'établissement d'enseignement sachant qu'ils doivent être intégrés à un cursus pédagogique.